

Participation à Erasmus +

Le lycée aimerait faire profiter ses étudiants de BTS et ses personnels de l'Action clé 1 : Mobilité des individus à des fins d'apprentissage.

En effet, il est essentiel que nos étudiants puissent profiter au maximum de la mobilité offerte par Erasmus+ dans le cadre de stages professionnels et individuels, dans le cadre d'études à l'étranger ou dans le cadre de partenariats entre établissements ou institutions pour parfaire leur apprentissage des langues et la découverte de cultures étrangères.

De plus, Erasmus+ permettrait également à tous nos personnels d'enrichir leurs connaissances de pratiques différentes d'enseignement et de découvrir d'autres modes de fonctionnement du monde professionnel à travers l'Europe.

Stratégies, objectifs et impact

Les projets de mobilité concernent donc les 3 sections de techniciens supérieurs de notre établissement (SAM, GPME, CCST) ainsi que les personnels enseignants afin de valoriser et d'améliorer leurs qualifications par des stages professionnalisants, des formations ou des périodes d'observation. Il s'agira dans un premier temps d'une mobilité sortante.

Ces actions seront ouvertes à tous, une attention particulière sera portée à nos étudiants peu favorisés socialement et économiquement. Ils sont plus d'un tiers à être boursiers sur critères sociaux.

Pour les étudiants les objectifs sont les suivants :

- Acquisition de compétences professionnelles lors d'un stage en entreprise.
- Perfectionnement de la langue étrangère.
- Ouverture d'esprit : l'étudiant est confronté à une nouvelle culture, il doit à la fois se montrer curieux et tolérant.
- Développement des capacités d'adaptation : l'étudiant évolue dans un nouveau cadre de vie que ce soit personnel ou professionnel.
- Acquisition d'autonomie et de responsabilité.
- Une meilleure employabilité.

Ces objectifs contribuent à la formation de citoyens européens.

Pour les personnels les objectifs sont différents :

- Découvrir des approches pédagogiques innovantes.
- Améliorer la connaissance des pratiques et politiques en matière d'éducation des autres pays européens.
- Améliorer les compétences en langues étrangères et dans l'utilisation du numérique.
- Tisser un réseau de partenaires.
- Appréhender les environnements susceptibles d'accueillir les étudiants.

Indicateurs

Ces objectifs sont au service de l'ouverture à l'international de notre lycée. Les actions déjà existantes se verront renforcées par ces projets de mobilités qui contribueront au développement d'une continuité entre le lycée et le supérieur. En effet, une demande d'accréditation Erasmus+ pour le lycée est en cours. Ainsi, sensibilisés dès la classe de seconde, les élèves verront la mobilité comme une évidence dans leur parcours de formation. En effet, notre public élèves et étudiants qui est majoritairement issu d'un milieu socio-professionnel défavorisé a du mal à se projeter hors de sa région voire hors de sa ville.

Notre établissement se distingue par l'enseignement des langues suivantes : anglais, espagnol, allemand, italien et chinois. Mais, il faut reconnaître que l'enseignement des langues en France passe énormément par l'écrit. Développer, d'une autre manière, l'apprentissage et le goût des langues est donc un objectif de la politique internationale de l'Établissement.

Le lycée relève donc le défi de mettre en place une éducation à l'ouverture européenne en faisant à la fois une demande d'accréditation Erasmus+ pour le lycée et une demande de Charte ECHE pour le supérieur.